

Pacte vert pour l'Europe

Le pacte vert pour l'Europe est un programme présenté dans les orientations politiques d'Ursula von der Leyen, nouvelle présidente de la Commission européenne. Il vise à faire de l'Europe le premier continent à atteindre la neutralité climatique d'ici 2050, tout en favorisant la compétitivité de l'industrie européenne et en garantissant une transition équitable pour les régions et les travailleurs touchés par ses effets. Il met également l'accent sur la préservation de l'environnement naturel et de la biodiversité de l'Europe, sur une stratégie «de la ferme à l'assiette» pour l'alimentation durable et sur un nouveau plan d'action en faveur de l'économie circulaire. Frans Timmerman, vice-président exécutif, sera chargé de diriger et de coordonner les travaux du pacte vert pour l'Europe. Une communication de la Commission sur le sujet est prévue pour le 11 décembre, en amont de la prochaine réunion du Conseil européen, le jour suivant. Le Parlement européen a prévu un débat sur le pacte vert pour l'Europe à l'occasion d'une séance plénière extraordinaire, le 11 décembre 2019.

Contexte

L'Union est déterminée à prendre des mesures pour maintenir le réchauffement climatique nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, conformément à l'accord de Paris de 2015. En novembre 2018, la Commission a adopté une stratégie intitulée «[Une planète propre pour tous](#)» en vue d'une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050. Cette stratégie analyse les scénarios de décarbonation à long terme afin de nourrir les débats sur les mesures à prendre pour parvenir à une économie neutre en émissions. Conformément à la stratégie de la Commission pour une planète propre, l'Union élaborera sa stratégie de long terme pour une faible intensité de carbone, conformément à l'accord de Paris. Le Conseil européen entend finaliser ses lignes directrices avant la fin de l'année dans l'objectif d'adopter la stratégie de long terme de l'Union et de la présenter au secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques début 2020. Il s'agit également d'une priorité de la présidence finlandaise actuelle du Conseil. Dans la lignée de la position précédente du Parlement européen, la grande majorité des États membres sont favorables à une Europe neutre en carbone d'ici 2050. Toutefois, le [Conseil européen de juin 2019](#) n'a pas pu conclure d'accord unanime sur la date.

Questions principales

Les [orientations politiques](#) de M^{me} von der Leyen affirment que faire de l'Europe le premier continent climatiquement neutre est «le plus grand défi et la plus grande chance de notre temps». M^{me} von der Leyen souhaite présenter les propositions relatives au pacte vert pour l'Europe au cours des 100 premiers jours du mandat de la nouvelle Commission. Parmi ces propositions, une législation européenne sur le climat fixera un objectif de neutralité pour le climat pour 2050. La tarification des émissions de carbone est présentée comme un outil essentiel pour garantir la contribution de l'ensemble des personnes et des secteurs. Le système d'échange de quotas d'émissions (SEQE) serait étendu au secteur maritime et les quotas alloués gratuitement aux compagnies aériennes seraient progressivement réduits. Le trafic routier et le secteur de la construction pourraient également être intégrés au SEQE.

Un nouveau pacte climatique européen rassemblerait les autorités régionales et locales, la société civile, l'industrie et l'enseignement, qui adopteraient des engagements destinés à faire évoluer les comportements. Les politiques fiscales devraient être réformées à l'aune des ambitions climatiques, notamment par la mise en place d'une taxe carbone aux frontières et par le réexamen de la directive sur la taxation de l'énergie.

Le pacte vert pour l'Europe serait aligné sur une nouvelle stratégie industrielle visant à faire de l'Europe une figure de proue de l'économie circulaire et des technologies propres à l'échelle mondiale et à décarboner les industries grosses consommatrices d'énergie. Les personnes et les régions les plus pénalisées par la transition vers une économie sobre en carbone seraient soutenues par un mécanisme de transition juste

impliquant l'ensemble des différents fonds et instruments et permettant d'attirer des investissements privés, ainsi que l'a annoncé M^{me} von der Leyen dans son [discours](#) au Parlement européen du 27 novembre 2019.

Selon les orientations politiques, des montants records de fonds publics devraient être investis dans la recherche de pointe et dans l'innovation, complétées par une stratégie en faveur de la finance verte ainsi qu'un plan d'investissement pour une Europe durable, qui soutiendrait des investissements à hauteur de mille milliards d'euros sur les dix prochaines années dans l'Union. Une partie de la Banque européenne d'investissement devrait être convertie en Banque européenne du climat.

La Commission de M^{me} von der Leyen vise également des objectifs plus ambitieux pour 2030 en matière de réduction des émissions, tant en Europe qu'à l'international. La nouvelle présidente de la Commission souhaite que l'Union prenne la tête de négociations internationales en vue d'élever le niveau d'ambition d'autres émetteurs majeurs d'ici 2021 et s'est engagée à présenter un plan complet et responsable visant à faire passer de 40 % à 55 % l'objectif de réduction des émissions de l'Union européenne d'ici 2030. Ce plan, fondé sur des analyses de l'impact environnemental, économique et social, devrait garantir des conditions de concurrence équitables et stimuler l'innovation, la compétitivité et l'emploi.

Le nouveau plan d'action en faveur de l'économie circulaire encouragerait l'utilisation durable des ressources, en particulier dans les secteurs gros consommateurs de ressources et aux incidences élevées sur l'environnement, tels que le textile et la construction. L'Europe devrait être à la pointe de la question des plastiques à usage unique et étendre la lutte contre les déchets plastiques aux microplastiques.

Un autre objectif consiste à intégrer la problématique de la biodiversité à l'ensemble des domaines

Initiatives annoncées dans les orientations politiques

Propositions législatives

- Législation européenne sur le climat, ancrant l'objectif de la neutralité climatique à l'horizon 2050 dans la loi
- Proposition visant à étendre le système d'échange de quotas d'émission (SEQE) de l'UE au secteur maritime, à réduire les quotas alloués gratuitement aux compagnies aériennes et à étendre en outre le SEQE de l'UE au trafic routier et au secteur de la construction
- Taxe carbone aux frontières
- Réexamen de la directive sur la taxation de l'énergie

Stratégies et plans d'action

- Nouvelle stratégie industrielle
- Stratégie en faveur de la finance verte et plan d'investissement pour une Europe durable
- Plan complet visant à porter à 55 % l'objectif de réduction des émissions de l'Union européenne d'ici 2030
- Stratégie «de la ferme à l'assiette» pour une alimentation durable à tous les stades de la chaîne de valeur
- Stratégie transversale pour protéger la santé des personnes contre la détérioration de l'environnement et la pollution
- Stratégie en matière de biodiversité à l'horizon 2030
- Nouveau plan d'action en faveur de l'économie circulaire Lutte contre les microplastiques

Les instruments de financement

- Nouveau Fonds pour une transition juste
- Proposition de transformation partielle de la Banque européenne d'investissement en Banque européenne du climat

Initiatives non législatives

- Pacte climatique européen
- Rôle de premier plan au niveau mondial lors de la Conférence des parties à la convention sur la diversité biologique de 2020

stratégiques et à adopter une stratégie en matière de biodiversité à l'horizon 2030. L'Europe devrait être une figure de premier plan de la Conférence des parties à la convention sur la diversité biologique de 2020.

Le pacte vert pour l'Europe comprendrait également un objectif d'élimination de la pollution visant à préserver la santé des citoyens et une nouvelle stratégie «de la ferme à l'assiette» pour une alimentation durable.

La [lettre de mission](#) de Frans Timmermans, vice-président exécutif, le charge de présider le groupe de commissaires pour le pacte vert pour l'Europe et d'en définir la direction stratégique. Outre les points évoqués dans les orientations politiques, il s'efforcera de réduire l'empreinte carbone du secteur des transports et de veiller à ce que l'économie bleue contribue aux objectifs climatiques.

Dans son [audition](#) devant la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire (ENVI) du Parlement européen, le 8 octobre 2019, M. Timmermans s'est engagé à proposer une stratégie sur l'hydrogène et une stratégie en faveur de la reforestation et à s'employer à élaborer un système visant à garantir aux consommateurs que les produits importés ne sont pas issus de la déforestation. Dans le domaine des transports, il veut que l'Europe dispose du meilleur système de transport au monde. Cela passerait par le recours à des voitures sans émissions et par des transports publics propres. Il s'est prononcé en faveur des biocarburants de troisième génération et de l'investissement dans le transport ferroviaire. En ce qui concerne l'agriculture, il s'est engagé à travailler à l'amélioration du bien-être animal.

Références

[Auditions des commissaires désignés: Frans Timmermans – vice-président chargé du pacte vert pour l'Europe](#), EPRS, Parlement européen, septembre 2019.

[Engagements pris lors de l'audition de Frans Timmermans, vice-président exécutif désigné chargé du pacte vert pour l'Europe](#), département thématique des politiques économiques, scientifiques et de la qualité de la vie, Parlement européen, novembre 2019.

